Ecod’O, un programme pour sensibiliser aux économies d’eau en entreprise dans le Morbihan

Sensibiliser le monde économique à la préservation de la ressource en eau et aux bonnes pratiques, c’est l’objectif du programme « Ecod’O », mené par la Chambre de Commerce et d’Industrie du Morbihan. Du grand groupe à la TPE, ce sont 30 structures de l’industrie et du tourisme qui ont bénéficié d’un diagnostic et de préconisation pour mieux faire face aux enjeux liés à l’eau dans un contexte de réchauffement climatique.

Ecod’O est né il y a presque 4 ans. « C’est un projet qui est né fin 2017. A l’époque, il y avait une forte tension hydrique dans le Morbihan », explique Patrick Le Bourlay, responsable de pôle « conseils aux entreprises » au sein de la Chambre de Commerce et d’Industrie du Morbihan (CCI). « Le directeur de l’unité départementale de la Dreal Bretagne a tiré la sonnette d’alarme, en disant qu’il fallait travailler notamment sur la problématique de l’eau dans le monde économique. La préfecture et la Dreal souhaitaient mener une opération de sensibilisation et de valorisation sur les économies d’eau et les bonnes pratiques en entreprise », se remémore-t-il. « A partir de là, la CCI du Morbihan est devenu le chef d’orchestre du programme ». Celui-ci, baptisé « Ecod’O », va regrouper au sein de son comité de pilotage acteurs publics et privés : la Dreal, la Région Bretagne, l’Agence de l’Eau Loire-Bretagne, les services de l’Etat (DDPP, DDTM, ARS), Eau du Morbihan, collectivités ayant la compétence production/distribution de l’eau (Ville de Vannes/Golfe du Morbihan Agglomération, Lorient Agglomération), la SAUR, l’Agence de Développement du Tourisme en Morbihan.

L’objectif du programme ? « Sensibiliser le monde économique à la gestion de l’eau et aux bonnes pratiques, et à la disponibilité de la ressource », précise Patrick Le Bourlay. La première session, qui s’est déroulé entre janvier 2020 et fin mars 2021, a permis à 30 entreprises de se faire diagnostiquer (20 industriels et 10 professionnels du tourisme, du grand groupe à la TPE). Un guide comprenant 35 fiches de bonnes pratiques a été réalisé, ainsi que des capsules vidéos, et deux « ateliers renforcés » autour de la thématique de l’eau.

« Le premier conseil qu’on donne, c’est qu’il faut connaître sa consommation d’eau. »

Le diagnostic est la pierre angulaire du programme. « Nous avons monté une méthodologie, avec la création d’un questionnaire », relate Luc Guymare, chargé de projet Ecod’O à la CCI du Morbihan. « Les rapports qui en découlent servent de base aux échanges. Ils comprennent à la fois une composante analytique, avec des indications précises, un état des lieux, et un plan d’action avec ce qu’il faudrait mettre en place au sein de l’entreprise ». « Le premier conseil qu’on donne, c’est qu’il faut connaître sa consommation d’eau. Grâce à cela, on peut déjà envisager des économies de 5 à 10% », ajoute le chargé de projet. Parmi les autres pratiques préconisées, on peut citer aussi le recyclage de l’eau, et l’assainissement de celle-ci directement sur site. « L’un des grands sujets du moment, c’est ce qu’on appelle les « eaux non conventionnelles », explique Luc Guymare. « Ce sont toutes les eaux utilisables, mais qui ne sont pas issues du réseau d’eau potable, comme par exemple l’eau de pluie, ou encore l’eau de mer, dans les ports par exemple. On peut utiliser ces eaux pour le nettoyage, l’arrosage, l’irrigation… ». Des pratiques qui permettent à la fois de réaliser des économies et de diminuer le volume d’eau potable utilisé dans les entreprises. Autre type d’eau non conventionnelle : les eaux usées traitées. Elles sont actuellement rejetées en milieu naturel.

La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (Reut) est très rare en France : moins de 1% du volume traité est ré-usité. « Les freins administratifs et réglementaires sont encore nombreux », se désole Patrick Le Bourlay. Mais le programme Ecod'O permet de valoriser des expériences dans ce domaine, comme c'est le cas sur le Golf de Rhuys, où l'eau traitée est reliée directement de la sortie de la station d'épuration au green.

Devant le succès de la première édition, la deuxième saison du programme, baptisée Ecod'O2, est lancée, et va se déroulée jusqu'en avril 2022. « Toujours sur le territoire du Morbihan, on reste dans la continuité, mais il y a deux nouveautés : la création d'un « club des bonnes pratiques », et un accompagnement renforcé pour aller au delà du diagnostic », ajoute Luc Guymare, pour qui le monde économique semble avoir pris conscience de l'importance de préserver la ressource eau, ne serait-ce que pour des raisons de « garantie de l'activité en place et de potentiel de croissance ». « Le message que nous faisons passer, c'est aussi que les impacts du réchauffement climatique ne sont plus sur un horizon lointain et flou. C'est maintenant qu'il faut prendre les choses en mains ».

Plus d'infos :

https://www.morbihan.cci.fr/developper-votre-entreprise/accompagner-vers-le-developpement-durable/optimiser-la-ressource-eau

Le guide des bonnes pratiques : https://www.morbihan.cci.fr/developper-votre-entreprise/accompagner-vers-le-developpement-durable/optimiser-la-ressource-eau/guide

En vidéo :

Consultation sur l'eau, tous concernés !

Il est toujours temps de participer à la consultation sur

l'eau menée par le Comité de Bassin Loire-Bretagne et l'Etat, qui se déroule jusqu'au 1er septembre. Pour cela, direction le
site : https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr/home/consultation-eau/donnez-son-avis—questionnaire.html